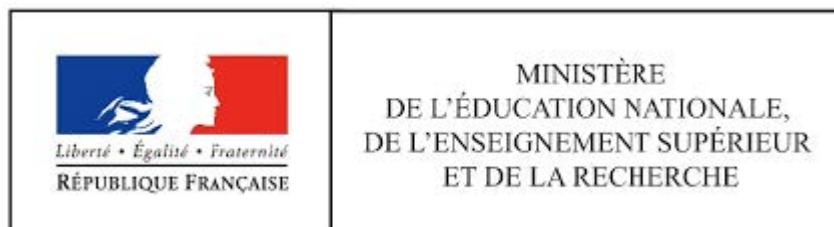


APPEL A CANDIDATURES POUR L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DOCTORAUX FLECHÉS SUR « LA RADICALISATION », CAMPAGNE 2019



Dans le cadre du Plan national de prévention de la radicalisation du Gouvernement et du Plan d'action du Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD) installé auprès du Premier ministre, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) attribuera pour la rentrée 2019, cinq contrats doctoraux aux établissements de l'enseignement supérieur.

Date(s)

du 25 avril 2019 au 24 mai 2019

Date limite de dépôt des candidatures : **24 mai 2019**

Les projets de recherche doctorale qui porteront sur la radicalisation seront sélectionnés au terme d'une procédure associant un collège d'experts du MESRI et le COSPRAD.

Cette mesure a pour ambition de diversifier les recherches sur ce thème et de contribuer à en valoriser les résultats ainsi que leur réutilisation au bénéfice des politiques publiques de prévention et de lutte contre la radicalisation.

Ainsi chacun des cinq lauréats sera-t-il convié durant sa formation doctorale à présenter chaque année, l'état de ses travaux de recherche et, une fois sa thèse soutenue, les résultats de ses recherches au COSPRAD.

Sont éligibles :

- tout projet de doctorat portant sur la **radicalisation sans exclusive disciplinaire**
- les projets de doctorats ayant **débuté au cours de l'année universitaire 2018-2019** ou les projets de doctorats qui **débuteront à la rentrée universitaire 2019-2020**.

Composition du dossier :

- formulaire joint à cet appel à candidatures dûment complété ;
- description en 5 pages maximum du projet de thèse et le cas échéant d'un point sur l'avancée des recherches ;
- curriculum vitae du doctorant ou du futur doctorant ;
- copie du dernier diplôme ainsi que des relevés de notes des deux dernières années ;
- lettre du directeur de laboratoire précisant les conditions d'encadrement au sein de l'unité de recherche de rattachement : projet ANR, ERC, ou autres ; chercheurs et enseignants chercheurs travaillant sur ces thématiques, etc. ;
- lettre du directeur de thèse, précisant notamment les conditions de faisabilité du projet de thèse (maîtrise des langues relatives au terrain d'enquête, traitement sécurisé des données, etc.) ;

Ces documents seront compilés dans l'ordre indiqué ci-dessus dans un seul et même document PDF.

Critères de sélection

L'examen des dossiers portera essentiellement sur les points suivants :

- la qualité scientifique des projets,

- l'adéquation du projet avec le thème de l'appel à candidature,
- la qualité de l'encadrement doctoral.

Dépôt des candidatures

Les dossiers doivent être envoyés, **par mail exclusivement**, à **Christine Marin** (cmarin@parisnanterre.fr) **au plus tard le 24 mai 2019**.

Tout dossier incomplet ou reçu après cette date sera refusé.

Mis à jour le 25 juin 2019

▶ Fichier joint

[À CANDIDATURES POUR L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DOCTORAUX
THÈMES SUR « LA RADICALISATION » - Formulaire de candidature](#) (DOCX, 17 Ko)

▶ Organisation administrative

... :
[Christine Benavent](#)

... aire administrative :
[Christine Tripet](#)
tripet@parisnanterre.fr
A René Rémond, bureau A301a
9141.29

▶ Horaires d'ouverture au public

... vendredi: de 8h00 à 15h
... le mercredi après midi

▶ Guide de santé étudiante 2017/2018

... [est disponible ici](#)

... ons complémentaires :
... [chez l'organigramme de l'Ecole Doctorale EOS](#) : 2016

▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale EOS](#)

